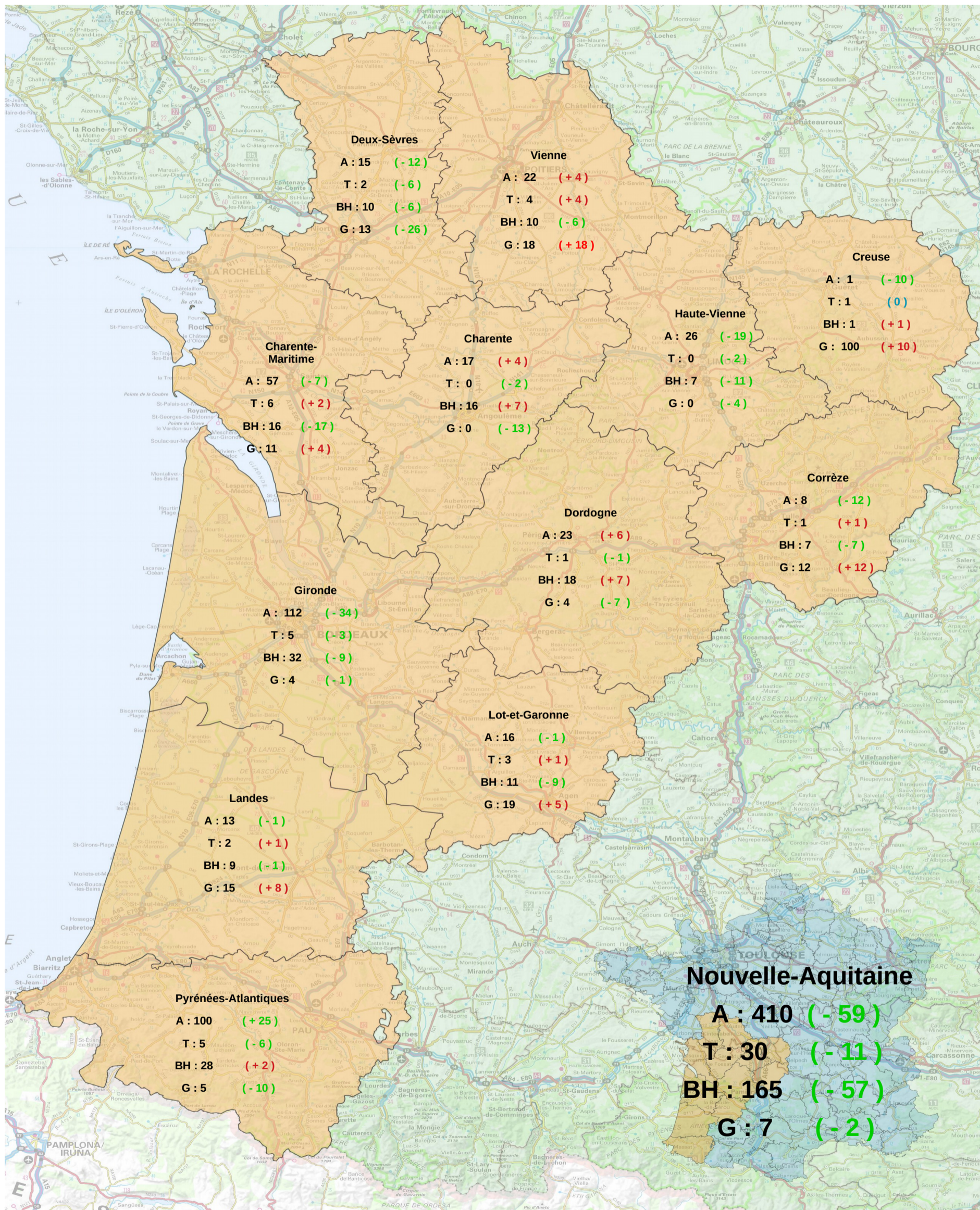


Les chiffres de l'accidentalité en Nouvelle-Aquitaine au mois de juillet 2020

données provisoires, non consolidées, issues de TRAxY ;
les évolutions (chiffres entre parenthèses) sont données par rapport aux chiffres consolidés de juillet 2019



A : accidents corporels
T : tués à 30 jours
BH : blessés hospitalisés
G : gravité G4 (tués pour 100 accidents)

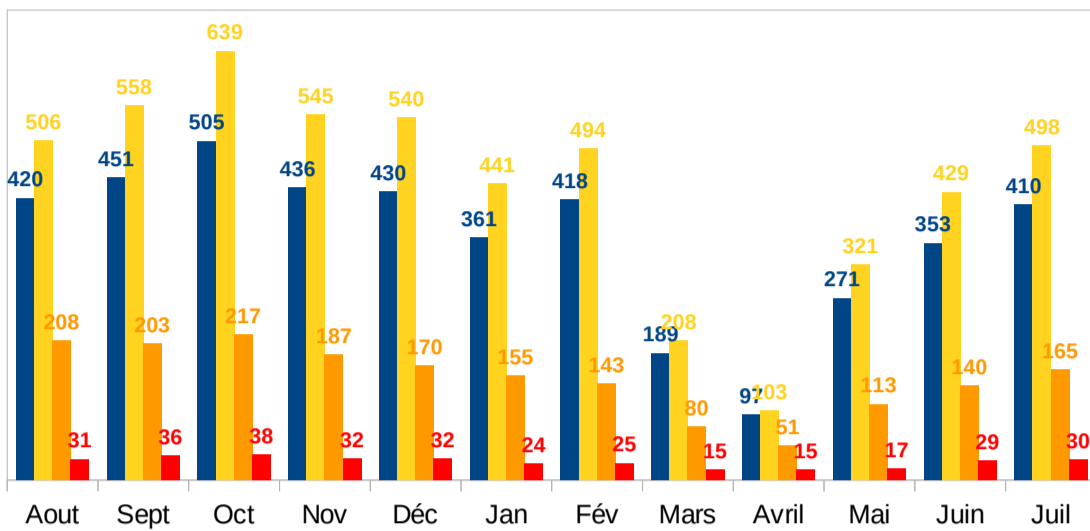
Évolutions par rapport à l'année précédente :

La mortalité routière est en nette baisse par rapport à Juillet 2019 (- 11 tués). Les autres indicateurs suivent la même tendance avec 59 accidents corporels et 57 blessés hospitalisés de moins que l'année précédente. Le nombre de blessés légers baisse également fortement et passe de 591 en juillet 2019 à 498 en juillet 2020.

Cette diminution s'inscrit dans le contexte actuel de sortie de crise sanitaire où le nombre de déplacements reste toujours inférieur à l'accoutumé en regard d'un mois de juillet normal.

ATBH par mois sur 12 mois glissants

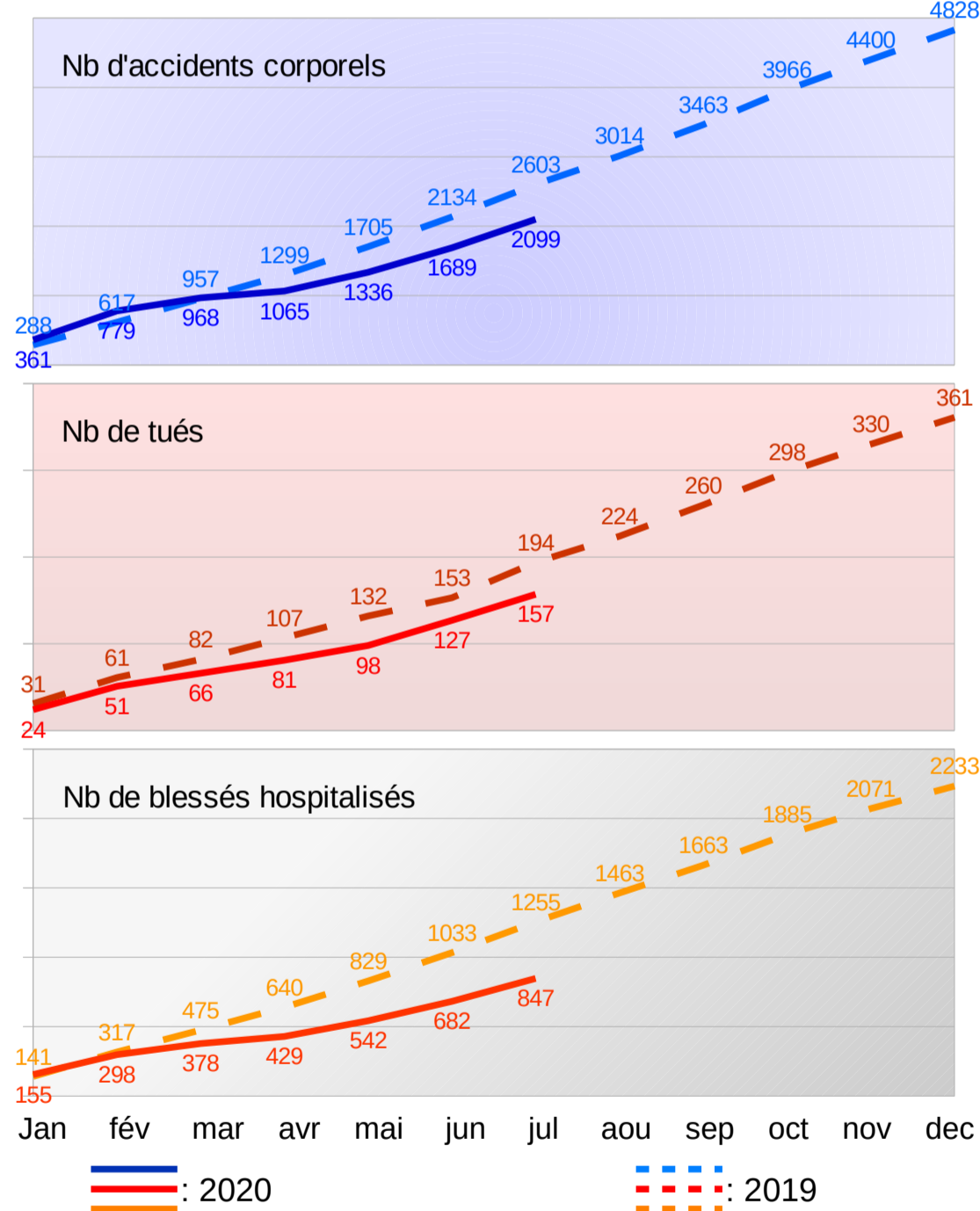
■ Accidents ■ Blessés ■ Blessés hospitalisés ■ Tués



Les moyennes mensuelles sur les douze derniers mois sont de :

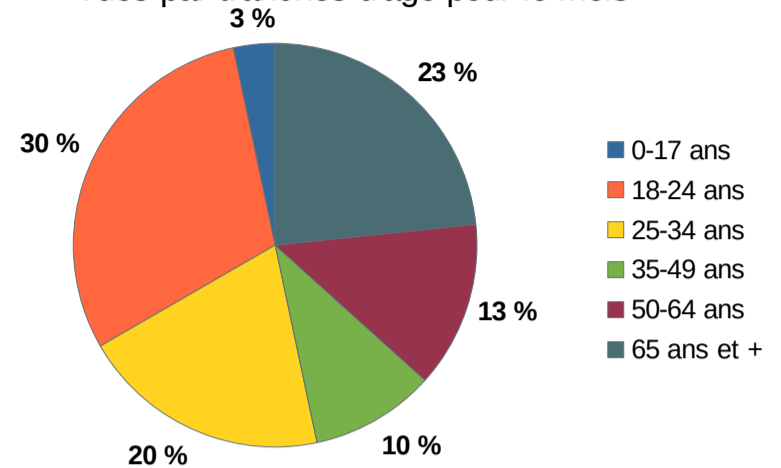
358 accidents corporels, 443 blessés dont 150 hospitalisés et 26 tués.

Cumuls annuels :



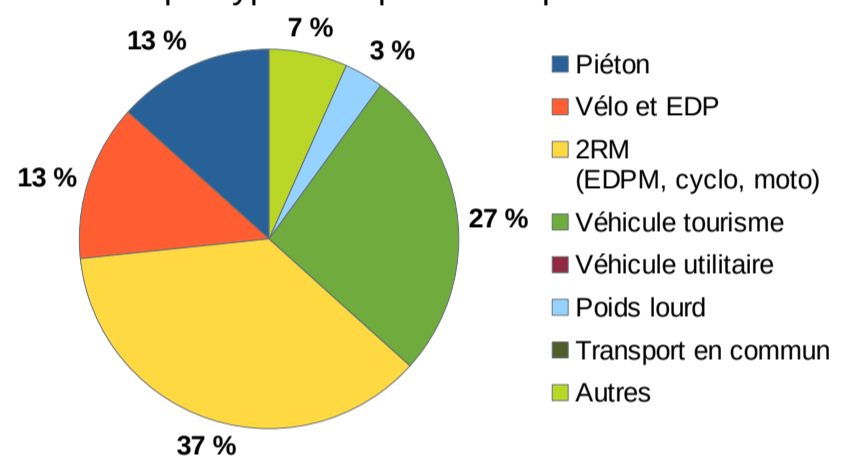
Répartition du nombre de tués :

Tués par tranches d'âge pour le mois



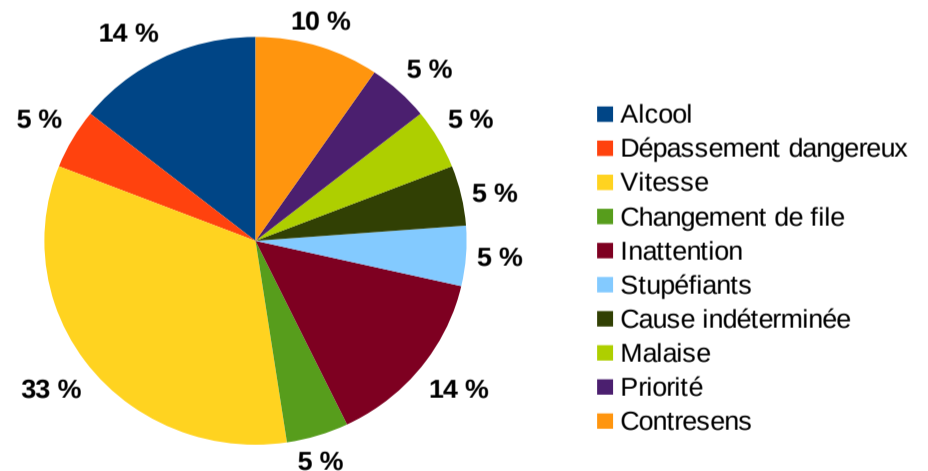
Les jeunes (moins de 25 ans) représente un tiers de la mortalité en ce mois de juillet. Cette part de la population est nettement sur-représentée dans l'accidentalité régionale.

Tués par type de déplacement pour le mois



Deux-roues motorisés : on dénombre 10 tués à motos lourdes (+ de 125 cm³) en juillet. c'est 33 % des accidents mortels, l'ensemble des 2RM représentant 37 % de la mortalité. 8 usagers vulnérables (piétons et cyclistes) ont également été tués sur la route.

Causes présumées (un accident peut avoir plusieurs causes)



La vitesse, l'alcool et l'inattention restent les causes les plus souvent constatées lors des accidents mortels.

Évaluation de l'abaissement de la limitation de vitesse à 80 km/h : 349 vies épargnées sur 20 mois

Sur les 20 mois consécutifs à la mise en œuvre de la mesure, le nombre de vies épargnées s'élève à 349, par rapport à la moyenne des cinq années précédentes 2013-2017 prises en référence : chaque semestre est comparé à la moyenne de ce semestre des années 2013 à 2017, les mois de janvier et février 2020 sont comparés à la moyenne des mois de janvier et février des années 2013 à 2017. Cet indicateur est plus fiable et plus stable que la stricte comparaison avec l'année 2017, et conforme aux recommandations de la communauté scientifique.

Cette baisse sensible de la mortalité routière n'est observée que sur le réseau concerné par l'abaissement de la vitesse autorisée. Sur le reste du réseau, la mortalité routière a augmenté par rapport à la période de référence (+ 48 décès).

Plus d'informations en ligne :

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/actualites/evaluation-de-labaissement-de-la-limitation-de-vitesse-80-kmh-349-vies-epargnees-sur-20>